

① **L'ONG**

Nom	Eirene Suisse
Pays, Région	Nicaragua, Salvador, Haïti, République Démocratique du Congo, Ouganda et Rwanda
Domaines d'activités	Promotion de la Paix et des Droits humains
Référence en Suisse	Patricia Carron Av. de la Gare 54 1920 Martigny sjeanneret@fxb.org
Coordonnées	www.fxb.org/fr
Actif depuis	2015



② **LE PROJET**

Nom	IKAZE MU BANYU – Vers une guérison collective pour une paix durable : Thérapie entre prisonniers et victimes à Huye, Rwanda	
Localisation	Rwanda, Districts Huye, Nyaruguru, Gisagara et Nyamagabe	
Objectif	Réintégrer pacifiquement les prisonniers dans leurs familles et communautés respectives. Renforcer la chaîne pénale afin qu'elle garantisse le respect des droits humains des auteurs du génocide.	
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - près de 17'000 personnes, hommes, femmes, enfants, prisonniers.ères incarcéré.es, devant réintégrer leur familles ou désirant se réconcilier avec les victimes du génocide. - 1'300 personnes, assistants communautaires, familles des auteurs et des victimes, personnel de prison et autorités locales. 	
Problématique	<p>Le Rwanda a été marqué par un terrible génocide perpétré contre les Tutsis. A l'issue de cet événement, la société rwandaise a jugé ses tortionnaires, entraînant un afflux au sein des prisons. Quelques 26 ans plus tard, les prisonniers de longue peine commencent à être libérés. Après de longues années de détention, ils retournent dans leur famille sans qu'un système de réinsertion ait été mis en place. Rejetés par leurs proches, la cohabitation avec les familles des victimes et l'ensemble de la communauté est des plus difficile. Malgré les efforts du gouvernement pour entamer un processus de réconciliation, la précarité sociale reste très élevée. Les conditions extrêmes de vie, le taux élevé de traumatismes et le manque de moyens complexifient la mise en place d'un processus de médiation des conflits.</p> <p>« Ikaze » en kinyarwanda exprime la volonté de vivre en paix avec les auteurs du génocide. Le projet facilite la réintégration des prisonniers via une réelle cohésion sociale, afin qu'ils soient pacifiquement intégrés et que la chaîne pénale garantisse les droits de l'homme.</p>	
Partenaire local	Association Modeste et Innocent (AMI)	
Durée	1 an	
Montant déjà financé	CHF 40'000.–	sur un total de CHF 127'225.–
	Principales dépenses : les frais de personnel local et les charges liées aux séances (encadrement, rencontres de réconciliation, etc).	



Photos: © Eirene Suisse

③ **LES RÉSULTATS**

<p>Projet terminé Résultat final</p>	<p>664 prisonniers du génocide ont reçu des cours de guérison et réconciliation centrés sur l'importance du pardon dans le processus de guérison. 631 prisonniers ont voulu se réconcilier. Ils ont écrit des lettres de repentance et de demande de pardon, suivies par l'organisation de rencontres de réconciliation dans les communautés. Ces rencontres ont été un succès et ont ouvert la voie au processus de rapprochement entre 221 familles de prisonniers et des familles des victimes. 442 nouvelles familles se sont ajoutées au nombre des familles antagonistes ayant emprunté le chemin de réconciliation. Bien des défis persistants (sentiment de rancune et de haine à caractère ethnique, idéologique divisionniste, corps des victimes non encore trouvés, conflits autour des biens pillés ou détruits, etc.) rendent nécessaire la poursuite du travail de guérison et réconciliation.</p> <p>752 prisonniers ont reçu des cours de préparation à la réintégration. Le projet a appuyé le travail des ACR dans la mission est de faciliter cette réintégration dans les secteurs du district de Huye. 121 ex-prisonniers du génocide ont été réintégrés dans leurs familles avec l'appui technique des ACR. Les cours de réintégrations dispensés aux prisonniers approchant leur libération sont en rapport avec les évolutions de la société rwandaise, telles que les lois et politiques régissant le vivre ensemble (politique de réconciliation, code de la famille, loi contre idéologie du génocide, contre la violence basée sur le genre, sur les successions, donation et legs, foncière, etc.). Ils portent aussi sur la guérison des traumatismes, la gestion non-violente des conflits, la bonne puissance et la philosophie de l'Ubuntu.</p> <p>45 agents des prisons ont été formés aux droits humains et aux droits des prisonniers. Les témoignages font état d'un changement substantiel dans la façon dont certains agents traitent les prisonniers, notamment des auteurs de génocide qu'ils voyaient comme des monstres.</p> <p>Ce projet aura été marqué par un certain nombre de défis. Lesquels ont gêné la mise en œuvre de la planification prévue. Le premier défi a été la troisième vague de la pandémie de COVID-19. Cette dernière a porté un coup dur à la réalisation des activités. En effet, comme cette vague d'Omicron était extrêmement contagieuse, les prisons ont resserré les mesures-barrières contre la propagation parmi les prisonniers. Le contact direct avec les prisonniers était impossible pendant plusieurs mois, y compris entre les prisonniers et les agents des prisons. Cela a retardé le calendrier des activités et a obligé le partenaire à adapter les approches d'exécution de certaines activités, en attendant que la situation s'améliore.</p>
---	---



Photo : © Eirène Suisse